

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE

Saint-Jérôme, le 9 avril 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ème} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Notre référence : 3070-0308

Objet : Commentaires de l'Association des consommateurs industriels de gaz (« ACIG ») relatifs aux deux scénarios énoncés dans la lettre du 26 mars 2013 de la Régie de l'énergie dans le dossier de la Régie R-3693-2009 (Phase 3)

Chère Consœur,

La présente fait suite à la lettre de la Régie du 26 mars 2013 demandant aux intervenants de lui faire parvenir leurs commentaires écrits sur les scénarios suivants :

- L'opportunité de demander à Gaz Métro de compléter son dossier et de présenter une proposition tenant compte d'un calcul du revenu plafond par catégorie tarifaire évaluée, non pas en fonction de deux catégories de clients, mais en fonction des paliers de chacun des tarifs affichés au texte des *Conditions de service et Tarif actuel*. Cette proposition devrait aussi comporter la possibilité d'une mise à jour du mécanisme pour tenir compte des modifications à venir relatives à la structure tarifaire;
- L'opportunité d'évaluer une proposition de mécanisme incitatif après la décision que la Régie rendra sur les modifications à la structure tarifaire.

Vous trouverez les commentaires de l'ACIG sur ces scénarios dans le document joint à la présente lettre.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Consœur, l'expression de nos salutations cordiales.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS, S.A .



GUY SARAULT

GS/jk

c.c. : - ACIG - a/s Shahrzad Rhabar
- ACIG - a/s Darlene Prokop
- ACIG - a/s Bernard Otis
- ACIG - a/s Yves Séguin
- Gaz Métro - a/s: Me Vincent Regnault
- FCEI - a/s Me André Turmel
- GRAME - a/s Me Geneviève Paquet
- OC - a/s Me Stéphanie Lussier
- ROEE - a/s Me Franklin S. Gertler
- RNCREQ - a/s Me Annie Gariépy
- S.É./ AQLPA - a/s Me Dominique Neuman
- TCE - a/s Me John Hurley
- UC - Me Hélène Sicard
- UMQ - Me Steve Cadrin